



mirovo

Novembre 2019

#02

Creating Sustainable Value

Comprendre les marchés

Mondialisation :
les États veulent reprendre la main... verte ?

Agir sur les marchés

Morphosys, la métamorphose d'une biotech

S'engager

Amazonie, mais pas seulement : face à la déforestation, Mirova s'engage

Mesurer

Impact de nos investissements


mirova
Investing in sustainability

Un affilié de



NATIXIS
INVESTMENT MANAGERS

Mondialisation : les États veulent reprendre la main... verte ?

Green New Deal : Jeremy Rifkin en rêve, Christine Lagarde et Ursula von der Leyen le feront-elles ?

Dans son dernier ouvrage, Jeremy Rifkin, célèbre économiste américain, rêve d'un Green New Deal¹ à l'échelle mondiale. L'échelle semble un peu large, pour autant l'ambition n'est pas si folle. Car s'il faudra sans doute attendre au moins la prochaine élection présidentielle pour que les États-Unis se remettent dans la dynamique de l'accord de Paris, le mouvement semble s'enclencher à grande vitesse en Europe.

C'est d'abord le cas au sein de la Banque Centrale Européenne (BCE). Sans attendre sa prise de fonctions effective le 1^{er} novembre, Christine Lagarde s'était montrée offensive sur le sujet en déclarant en septembre dernier devant le Parlement européen que le changement climatique devait être intégré aux objectifs de la BCE. Concrètement, deux pistes sont envisagées. La première serait de cibler spécifiquement les obligations vertes dans les programmes de rachat de la Banque. La seconde, d'impulser une évolution réglementaire qui permettrait de prendre en compte les actifs verts dans l'évaluation des risques des banques, et donc dans leurs exigences en fonds propres. Ces deux évolutions, si elles devaient être mises en œuvre, changeraient radicalement la donne en matière de finance verte et susciteraient un

appel d'air bienvenu pour des investissements verts. Mais le chemin s'annonce difficile : Jens Weidmann, le président de la Bundesbank², a annoncé son opposition à ces mesures. Le même qui, déjà, marquait son désaccord avec la politique monétaire accommodante de Mario Draghi à laquelle Christine Lagarde a rendu hommage. Pas sûr

confié la mise en place d'un Green New Deal européen au vice-président néerlandais Frans Timmermans. Pour construire ce pacte vert, la finance s'impose encore comme un outil indispensable : une des premières mesures envisagées consiste à transformer une partie de la Banque européenne d'investissement en banque européenne du climat, grâce notamment à un plan d'investissement de 1 000 Md€ sur les dix prochaines années.

Le Green New Deal semble sérieusement se dessiner en Europe. Pourtant, Jeremy Rifkin paraît confiant quant à l'émergence d'un tel mouvement au niveau mondial, et il invoque une raison à cela : la finance. En effet, pour l'économiste, les fonds de pensions qui gèrent l'épargne-retraite de millions de travailleurs dans le monde ont amorcé un mouvement de désinvestissement des énergies fossiles et de réinvestissement dans les énergies renouvelables. Or, avec leurs 37 000 Md€ sous gestion, ces fonds de pension constituent un levier puissant de financement et de transformation.

Que ce soit de manière volontaire ou sous l'effet d'incitations politiques, les acteurs de la finance verte vont devoir changer d'échelle pour répondre aux attentes !



que ce changement de tête à la BCE ne ramène de la sérénité au sein du conseil des gouverneurs... À la Commission européenne, la nouvelle présidente Ursula von der Leyen veut également mettre l'urgence climatique à l'agenda. Pour ce faire, elle a notamment

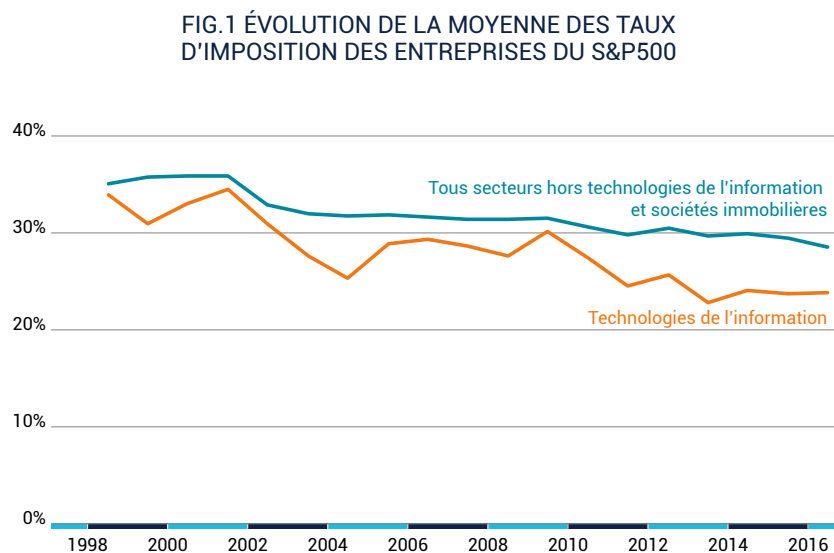
1 « Nouvelle donne verte »

2 Banque centrale de la République fédérale d'Allemagne

L'OCDE dévoile son projet de taxation des géants du numérique

Le climat n'est pas la seule faille de la mondialisation auxquelles beaucoup de politiques publiques essaient de s'attaquer. La question de la fiscalité - ou de l'absence relative de fiscalité - s'appliquant au géants du numérique s'impose partout comme un sujet de préoccupation.

Au-delà des postures quelquefois conflictuelles visant à défendre ses champions nationaux contre des mesures discriminatoires, l'idée qu'il convient de lutter contre l'optimisation fiscale à outrance permise par la rencontre entre les paradis fiscaux et la croissance exponentielle des activités dématérialisées est de plus en plus partagée. Aussi, le G20 a-t-il décidé de suivre les recommandations de l'OCDE³ en la matière pour tenter d'aboutir, courant 2020, à des mesures concrètes. Deux pistes principales sont à l'étude : 1) taxer les entreprises sur le lieu où elles vendent, quand bien même elles n'y auraient pas de présence



Source : Mirova / Données d'entreprises

physique et 2) appliquer un taux d'imposition minimal à l'échelle mondiale pour les entreprises qui parviendraient malgré tout à user abondamment des largesses permises par les paradis fiscaux. Climat et fiscalité ne sont que deux exemples parmi bien d'autres. Ils

montrent l'importance aujourd'hui pour les investisseurs d'intégrer les dimensions environnementales et sociales dans leur choix d'allocation de capital, que ce soit pour des raisons éthiques ou de rendements de moyen et long terme.

L'essentiel sur les marchés

Une éclaircie sur le front politique

Alors que le climat politique s'est alourdi l'été dernier, le ciel semble s'éclaircir ces derniers mois : l'éventualité d'un Brexit sans accord (« hard Brexit ») s'éloigne sérieusement et l'espoir d'un accord partiel entre les États-Unis et la Chine, qui serait signé en décembre, n'a jamais été aussi élevé.

Boris Johnson, après avoir négocié un nouvel accord de sortie avec l'Union Européenne (UE) mais faute d'avoir pu le faire ratifier par les parlements britannique et européen, s'est vu contraint de demander

un nouveau report de la date de sortie à Bruxelles ainsi que des élections législatives anticipées le 12 décembre. En cas de victoire du parti Conservateur – issue suggérée par les sondages... pas toujours fiables –, la ratification de « son » accord deviendrait très probable. Si les travaillistes l'emportent, un nouveau référendum pourrait s'organiser, donnant le choix entre un maintien dans l'UE ou un Brexit avec un nouvel accord (« soft Brexit ») qu'il faudrait négocier - si tant est que les européens le veuillent -. Dans

tous les cas, le marché ne croit plus à un éventuel hard Brexit, comme en témoigne le rebond de la livre sterling et des valeurs domestiques du Royaume-Uni, pour lesquelles le potentiel d'appréciation n'est d'ailleurs pas encore épuisé selon nous.

L'espoir d'un accord partiel entre les États-Unis et la Chine d'ici la fin de l'année constitue également un facteur d'optimisme. En effet, un accord sur l'agriculture, les services financiers et la monnaie semble quasiment acquis. La question

³ Organisation de coopération et de développement économiques

des transferts de technologie, en revanche, n'est pas réglée et pourrait faire l'objet d'un second accord. L'essentiel à court terme pour assurer une stabilisation, voire un redémarrage de l'économie mondiale réside dans la réduction des tensions commerciales en évitant notamment la hausse des taxes douanières annoncées cet été, préjudiciables au commerce international et au climat

des affaires.

Le processus de négociation paraît néanmoins parti pour durer. D'autant plus que sur ce point, les positions des principaux candidats démocrates à l'élection américaine semblent, sur le fond, assez proches de celles des républicains.

Ce n'est pas le cas sur de nombreux autres sujets. À ce titre, la percée récente d'Elisabeth Warren dans les

sondages, au coude à coude avec Joe Biden, s'avère remarquable. De nombreux secteurs sont dans le collimateur de la candidate et se retrouveraient sous pression si elle était investie en juin 2020. C'est le cas de l'énergie (interdiction/régulation de la fracturation hydraulique), de la banque (retour au Glass Steagall Act⁴), de la santé (Medicare for All⁵) et des Gafam⁶.

Vers une stabilisation macro ?

En Zone Euro, le PIB réel a progressé au troisième trimestre de 0,2 %, ce qui représente une progression de 1,1 % en rythme annualisé. Les économies allemande et italienne souffrent, les conflits commerciaux, ainsi que l'incertitude due au Brexit ayant particulièrement impacté les activités manufacturières liées aux exportations - le Royaume-Uni est, avec les États-Unis, le principal partenaire commercial de la zone euro, avec 12 % des exportations en 2018. Hors industrie, la croissance du PIB européen n'a que faiblement ralenti par rapport aux dernières années - de l'ordre de 1,8 % -, porté par le secteur des services et la consommation des ménages. À ce titre, la France résiste plutôt bien. Toutefois une stabilisation, voire une accélération de la croissance, ne passera à court terme que par un rebond de l'activité manufacturière, notamment en Allemagne. Des chiffres peuvent nous donner quelques raisons d'espérer comme le ratio nouvelles commandes sur inventaire du dernier indice PMI⁷ manufacturier de la zone euro, supérieur à 1 pour la première fois depuis 1 an.

Aux États-Unis le PIB réel a augmenté de 1,9 % en rythme annualisé au troisième trimestre 2019, en ligne avec de solides ventes au détail cet été. Notons qu'après six trimestres de contrac-

tion, l'investissement résidentiel a nettement rebondi, en réponse à la forte baisse des taux hypothécaires. Par contre les dépenses des entreprises ont diminué du fait de l'incertitude commerciale et de l'affaiblissement de la demande mondiale. Les créations d'emplois sont restées solides ces derniers mois et le taux de chômage demeure proche de son plus bas niveau en cinq décennies. Quant au fameux ISM⁸ manufacturier, il ressort à 48,3 en novembre, marquant une fois de plus la fragilité de l'industrie, même si le chiffre apparaît supérieur au mois dernier (47,8).

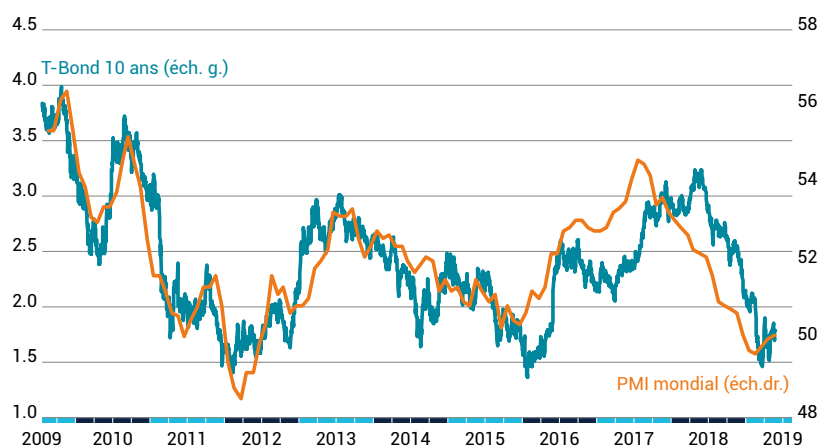
La croissance du PIB chinois continue de décélérer - croissance

de 6 % au dernier trimestre, soit le rythme le plus lent depuis le début des publications en 1992 - et Pékin sait qu'il doit engager des mesures supplémentaires de soutien à l'économie face à l'affaiblissement de la demande, sur fond de pressions commerciales.

Toutefois la progression de l'activité du secteur manufacturier chinois en octobre est la plus importante depuis plus de deux ans⁹ et la production industrielle s'est quelque peu reprise au cours des derniers mois dans les pays émergents, notamment en Asie.

Source : Bloomberg

FIG.2 PMI MANUFACTURIER MONDIAL ET TAUX 10 ANS ÉTATS-UNIS



Sources : Mirova / Les cahiers verts de l'économie

4 La loi bancaire de 1933 aux États-Unis qui instaure notamment une séparation entre les métiers de banque de dépôt et de banque d'investissement.

5 Assurance santé universelle

6 Acronyme des géants du web : Google Amazon Facebook Apple Microsoft

7 Purchasing Managers Index ou indice des directeurs d'achats

8 Indice publié tous les mois par l'organisme américain ISM (Institute for Supply Management)

9 Source : Caixin/ Markit 2019

Des politiques monétaires en ligne avec les attentes du marché

Les banques centrales ont délivré ces derniers mois ce que le marché espérait.

Conformément au consensus, la Réserve Fédérale des États-Unis (Fed) a baissé de 25 points de base ses taux le 30 octobre pour les ramener dans une fourchette de 1,5 % à 1,75 %, mais signale une pause au-delà. C'est la troisième baisse en trois réunions. À moins que les prochaines données ne montrent un affaissement soudain

de l'emploi (hausse du chômage) et de l'activité, la Fed n'entend plus baisser ses taux à court terme. En effet son président, Jerome Powell, est confiant sur le fait que les perspectives de croissance aux États-Unis restent robustes grâce à la résilience du consommateur et aux récentes baisses de taux.

En Europe, la nouvelle présidente de la BCE Christine Lagarde aura une marge de manœuvre limitée au niveau monétaire à court/

moyen terme, du fait des mesures annoncées récemment par son prédécesseur Mario Draghi. Peut-être le temps nécessaire pour aplanir les divergences apparues lors des récentes réunions de la BCE, certains s'opposant ouvertement au plan de relance ambitieux décidé par le président sortant, en particulier les mesures d'assouplissement quantitatif.

Source : Bloomberg

Un maintien du biais positif sur les actifs risqués

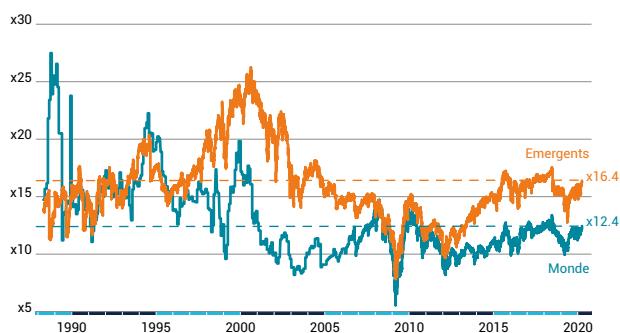
Les marchés actions sont en hausse de plus de 20 % à fin octobre depuis le début de l'année. Le marché américain, notamment, atteint des plus hauts historiques, ce qui pourrait inciter à adopter un profil prudent pour les trimestres à venir. Pourtant l'optimisme prédomine et la trajectoire haussière a toutes les

chances de se prolonger si les trois thématiques porteuses d'espoirs du moment perdurent : détente au niveau de l'environnement politique, contrôle accommodant des banques centrales et stabilisation de la croissance mondiale. Cet optimisme mesuré repose aussi sur un niveau de valorisation du marché actions en ligne avec sa

moyenne historique (PE¹⁰ du MSCI World à 16,2), un positionnement des investisseurs toujours très défensif, une saison des publications encourageante jusqu'à présent et un niveau d'inflation faible justifiant des politiques monétaires accommodantes.

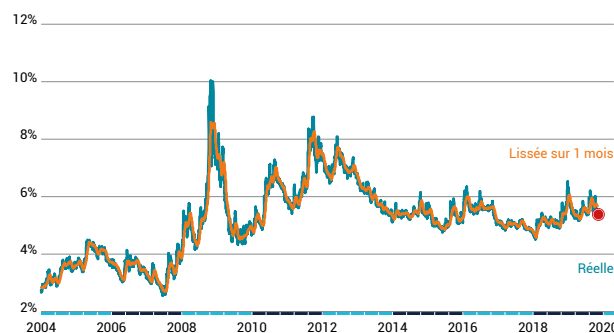
Source : Bloomberg

FIG.3 P/E¹⁰ 12M FWD ÉMERGENTS ET MONDE



Sources : Mirova / Les cahiers verts de l'économie

FIG.4 PRIME DE RISQUE MONDIALE - RENDEMENT DES OBLIGATIONS MONDIALES -



Sources : Mirova / Les cahiers verts de l'économie

10 Price Earning Ratio ou ratio cours sur bénéfice

FOCUS

Les taux bas menacent-ils la transition environnementale ?

Schumpeter empêtré

Les taux bas favorisent le financement à moindre coût de la transition énergétique : cela paraît évident. Ça ne l'est pas.

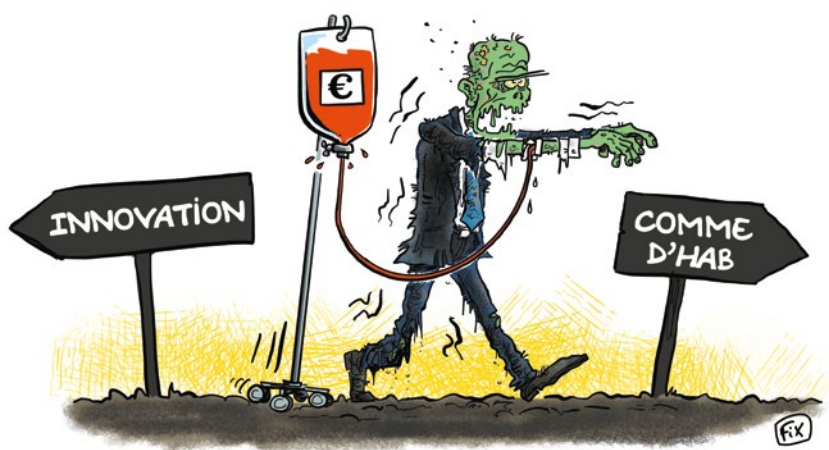
D'après ses thuriféraires, le capitalisme constituerait le plus efficace de tous les systèmes d'allocation du capital. Grâce à lui, les ressources, par définition rares, iraient vers les organisations sachant le mieux en tirer de la valeur. Une valeur qui se mesurerait à l'aune des bénéfices que ces organisations dégagent en optimisant le rapport entre ce qu'elles consomment - pour concevoir, produire et distribuer les produits et services qu'elles vendent - et le prix auquel elles les facturent aux clients. Le retour qu'elles génèrent pour leurs apporteurs de capitaux sous forme de dividendes, plus-values, coupons etc., récompensent alors ces derniers d'avoir si bien alloué lesdits capitaux. Quant aux acteurs économiques dont les clients n'attribueraient pas assez d'utilité aux produits et services qu'ils offrent par rapport aux ressources qu'ils exploitent, ils se marginaliseraient, voire disparaîtraient, puisqu'ils ne généreraient pas assez de profits et ne pourraient donc plus attirer de capital. Voilà pour la théorie. La réalité l'a sans doute distordue voire infirmée en bien des circonstances, mais elle a le mérite de rappeler que le capital, ce miroir des ressources, demeure à leur instar rare, sinon drainé vers les acteurs sachant au mieux le rétribuer.

Le problème est que des taux nuls, ou négatifs, perturbent ce fonctionnement : ils autorisent beaucoup d'entreprises peu rentables et endettées - parfois qualifiées de « zombies » - à perdurer aux dépens de leurs concurrentes plus efficaces, dont elles pressurent les marges. Par ailleurs, ils orientent sans doute une part non négligeable de flux de capitaux vers des actifs non productifs puisqu'il n'y a plus guère de rationalité à prendre les risques induit par l'investissement dans des entreprises, dont le surcroît de rémunération demeure faible.

Pour ceux qui, comme Mirova, pensent que les organisations engagées dans les transitions environnementale et sociale en cours devraient en moyenne surperformer, voire survivre, à leurs concurrentes qui le sont

moins, les taux bas sont une menace. Ils menacent l'émergence des premières en permettant la survie des secondes. De plus, les capitaux qui ne soutiendraient pas les zombies se déverseraient vers l'immobilier ancien, le marché de l'art, les collections de véhicules, l'or et autres actifs dits « réels », mais qui n'accroissent en rien les richesses permettant d'améliorer le sort matériel de l'humanité. Les taux bas enrayent donc les mécanismes de la destruction créatrice chère à Schumpeter. Et pourtant, que représente la transition environnementale actuelle sinon un cas d'école de la destruction créatrice ?

L'exemple japonais offre toutefois quelques raisons de croire qu'un coût du capital durablement restreint n'empêche pas tout à fait les mutations économiques.



Vingt ans de taux bas : le Japon, enfer bancaire et paradis des zombies

Pour rappel et schématiquement, le Japon a entamé un cycle de taux bas dans les années 1990. Il fait suite à l'éclatement de la bulle immobilière des années 1980, bulle qu'avaient nourrie la spectaculaire croissance d'après-guerre et une démographie accentuant la densité de population sur l'archipel. Il fallut donc purger les bilans hypertrophiés des banques japonaises : le recours à une consolidation très importante fournit le levier pour y parvenir.

Conséquence : la finance japonaise, parmi les plus puissantes du

monde à la fin des années 1980, a laissé place à un ersatz de gigantesque administration, mais à capitaux privés, de l'épargne et du financement. Contrairement à la croyance généralisée, cette transition n'a rien eu d'indolore puisque :

- le secteur financier a été ramené à de plus humbles proportions,
- les entreprises zombies survivent et les grands noms du capitalisme nippon n'ont guère changé par rapport à ceux qui triomphèrent après,
- si le taux d'emploi des seniors au

Japon semble si élevé, c'est aussi parce que les pensions ne suffisent pas toujours à leur y assurer un niveau de vie décent.

La bonne nouvelle, toutefois, est que le constat s'avère somme toute nuancé quant à la capacité à investir sur de nouvelles technologies : les entreprises japonaises, zombies ou non, ont poursuivi un effort de recherche et pu s'inscrire dans des mutations de long terme, certes peut-être pas au rythme qu'elles avaient imprimé au long des années 1960, 1970 et 1980.

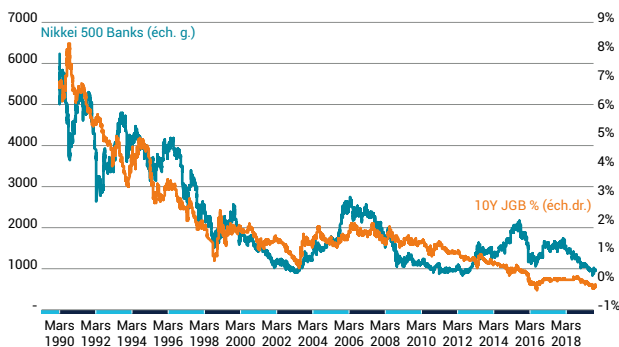
Capitalisme sans coût du capital et étatisme fondamental

Si les détenteurs de capitaux privés perdent tout intérêt à les orienter vers le financement de la transition énergétique, les pouvoirs publics en revanche peuvent prendre le relais, d'autant qu'ils se financent à coûts désormais très faibles voire nuls, sinon négatifs. Du reste, ils joueraient un rôle quasi régalien, non d'allocataire de capitaux, mais de superviseurs d'infrastructures servant des objectifs politiques

d'aménagement du territoire, entre autres. Que l'application des observations de Schumpeter, réputé libéral, conduise à considérer que les états pourraient prendre un rôle majeur dans le financement d'une transition économique d'ampleur peut surprendre, mais il ne s'agirait pas d'une incongruité dans un monde qui rémunérerait les emprunteurs à s'endetter. Qu'il ne s'agisse pas de croire

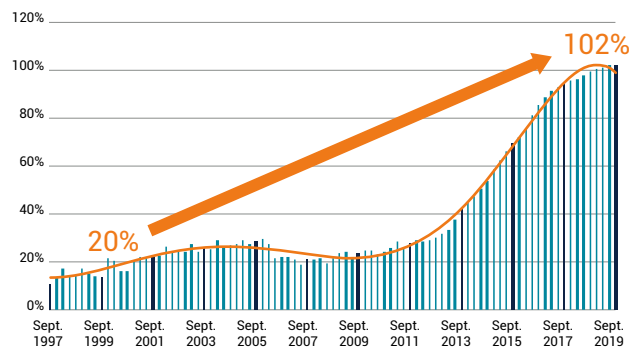
pour autant que le monde de la finance aurait renoncé à tout rôle dans cette transition ; l'inverse se produit : les efforts accomplis, quelles qu'en soient les motivations réelles, par ses acteurs pour intégrer davantage de critères ESG dans leurs investissements envoient à cet égard des signaux clairs, et encourageants.

FIG.5 INDICE BANCAIRE NIKKEI 500 ET ÉVOLUTION 10 ANS SOUVERAINS JAPONAIS



Sources : Mirova / Nikkei, Bank of Japan, Bloomberg

FIG.6 BILAN BANQUE CENTRALE EN % DE PIB (JAPON)



Sources : Nikkei, Bank of Japan, Bloomberg

Morphosys, la métamorphose d'une biotech



Les biotechnologies appliquées à la santé permettent d'ores et déjà d'améliorer les diagnostics et de déployer des stratégies encore plus efficaces de médecine personnalisée. Mirova a souhaité accompagner le développement de Morphosys, groupe biopharmaceutique intégré, dont nous sommes actionnaires depuis fin 2017.

[Morphosys](#) est une biotech allemande, reconnue comme l'un des leaders dans le domaine des anticorps 100 % humains. Le groupe développe et commercialise des anticorps à vocation thérapeutique pour soigner des maladies oncologiques, auto-immunes et inflammatoires. À ce jour, Morphosys a conduit plus de 100 programmes thérapeutiques. Parmi eux 29 font actuellement l'objet d'essais cliniques, dont 16 sont déjà en phase II, 2 en phase III. Un a abouti avec la mise sur le marché du Tremfya, développé en partenariat avec [Janssen](#) et destiné à traiter le psoriasis, une maladie inflammatoire chronique. Morphosys bénéficie d'un avantage concurrentiel grâce à ses technologies propriétaires de développement des anticorps, baptisées [HuCAL](#) et [Ylanthia](#). Son activité s'organise aujourd'hui autour de deux grands segments : le premier concerne les découvertes, en partenariat avec d'autres acteurs biotech et pharmaceutiques. Le second est lié au développement de médicaments en propre, principalement pour les maladies auto-immunes et inflammatoires comme le cancer et les maladies infectieuses.

Depuis l'arrivée en septembre dernier du nouveau CEO, Dr Jean-Paul Kress, Morphosys écrit une nouvelle page de son histoire. D'une société principalement dédiée à la Recherche & Développement (R&D), elle est en train de devenir un acteur pleinement intégré qui développe et vend ses propres médicaments. L'expérience du Dr Jean-Paul Kress dans la commercialisation de médicaments innovants aux États-Unis et en Europe sera un atout pour Morphosys, comme le souligne son prédécesseur et fondateur de la société, Dr Simon Moroney. Le groupe a d'autant plus besoin de cette expérience que Morphosys continue d'investir significativement en R&D (entre 95 M€ et 105 M€ pour 2019) ainsi que dans la mise en place des capacités commerciales aux États-Unis, en anticipation du lancement de son produit Tafasitamab, un anticorps monoclonal utilisé pour le traitement des cellules malignes.

Source : Morphosys 2019

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Les éléments communiqués reflètent l'opinion de MIROVA à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Generali émet la première obligation subordonnée verte



Mirova a souscrit à l'émission obligataire de Generali, première émission obligataire subordonnée verte. Mirova soutient ainsi l'assureur, qui a pris en mai dernier des engagements forts concernant la réduction de son empreinte carbone et la mise en cohérence de ses financements avec l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Fin septembre 2019, c'est l'assureur italien [Generali](#) qui franchit le pas en émettant la première obligation subordonnée assurantielle européenne verte (plus connue sous le nom de « Green Tier 2 »). Ces obligations subordonnées permettent de renforcer la solvabilité des assureurs. L'émission, d'un montant de 750 M€, proposait un rendement des plus attractifs (2,124 %). Elle a rencontré un franc succès puisqu'elle a été sursouscrite par plus de 3,6 fois. D'autres lui emboîteront certainement le pas prochainement, comme le montre la tentative – finalement reportée – de [CNP Assurances](#) de lancer obligation verte similaire durant l'été. Le marché des obligations subordonnées bancaires et assurantielles vertes, encore à un stade de développement embryonnaire, pourrait selon nous représenter à terme plusieurs centaines de milliards d'euros. En effet les institutions financières vont progressivement renouveler ce type de dettes, pour l'instant non vertes, qui pèsent aujourd'hui plus de 500 Md€, et opteront de plus en plus pour l'option verte. Generali jouit d'un rayonnement mondial. L'assureur opère sur les cinq continents, avec une présence particulièrement marquée en Eurasie. Elle emploie 70 734 personnes et génère des primes annuelles de plus de 67 Md€, dont

70 % en assurance-vie - le solde étant en assurance-dommages. Generali a pris [un certain nombre d'initiatives](#) en faveur du climat et de l'environnement. Parmi elles figurent la réduction de son empreinte carbone de 20 % par rapport à 2013 et l'engagement de financer, d'ici 2021, 4,5 Md€ de nouveaux investissements verts et durables à impact positif selon les ODD définis par l'ONU. Ces financements s'ajoutent au renouvellement de 4 Md€ de facilité de crédit à vocation verte et durable. Outre ces engagements, l'assureur vise 7 à 9 % de croissance de primes sur les polices qu'il juge en accord avec ses ambitions vertes et sociales. L'obligation émise fait écho à la parution du [Green Bond Framework de Generali](#), fraîchement publié en mai 2019. Cette obligation inaugurale, destinée à financer toute une palette de projets verts et durables allant de l'immobilier aux énergies renouvelables en passant par les transports propres, le traitement des eaux et le recyclage, créera sans nul doute un précédent.

Source : Bloomberg/Generali

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de MIROVA à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

SIMPLON.CO : le numérique comme levier d'insertion



Mirova accompagne [Simplon.co](#) dans le financement de son projet d'acteur du numérique inclusif et de révélateur de talents, directement et indirectement - via nos partenaires France Active Investissement et Inco. Passé de 3 à 200 salariés en 6 ans, Simplon.co est la preuve que la finance solidaire peut jouer son rôle d'allocation de l'épargne vers des projets d'avenir, ambitieux, à très fort impact social.

Créé en 2013 par trois entrepreneurs français, Simplon.co est parti d'une idée : transposer les « boot camps¹¹ » à l'américaine en France. Cette pratique consiste à former aux nouveaux métiers du numérique, sur une durée courte et avec des méthodes d'apprentissage adaptées. Mais si les « boot camps » traditionnels forment généralement des cadres en reconversion, Simplon.co a adapté la pratique à sa mission d'entreprise sociale et solidaire, qui est de faire du numérique un levier d'inclusion, et de révéler des talents parmi des publics peu représentés dans le secteur.

Le numérique est partout, pourtant ce n'est pas un langage naturel et inné. La fracture entre ceux qui le parlent et le manipulent avec aisance et les autres est toujours aussi marquée. C'est pourquoi Simplon.co souhaite mettre le code dans toutes les mains : ses apprenants sont des adolescents en marge du système scolaire, des personnes réfugiées, des chômeurs de longue durée ou des employés en reconversion. Et demain, ils/elles seront développeurs(se)s web, responsables de projet digital, ou encore formateur(trice)s.

Sur les douze derniers mois, plus de 5600 personnes ont été formées par Simplon.co : 80 % étaient demandeurs d'emploi, 74 % de niveau Bac ou inférieur, 78 % avaient moins de 35 ans, 38 % étaient des femmes. À ce jour, plus de 60 % ont un emploi.

Simplon.co est une entreprise solidaire agréée ESUS ([Entreprise solidaire d'utilité sociale](#)), qui a pris des engagements forts en termes de lucrativité limitée, de gouvernance participative et d'écarts de salaires. Ses formations sont gratuites, professionnalisantes, intensives et ne nécessitent aucun prérequis technique.

La méthode ? Une pédagogie active, avec des mises en situation concrètes (projets individuels et en groupe), du travail de groupe et un contact permanent avec les entreprises. La validation de la formation est d'ailleurs faite par un jury de professionnels.

Dès sa création, Simplon.co a pu s'appuyer sur les acteurs de la finance solidaire pour l'accompagner dans sa structuration et financer son développement. La société a ainsi notamment ouvert des dizaines de fabriques, qui en font aujourd'hui le plus grand et le plus inclusif des réseaux labellisés [Grande École du Numérique](#).

Source : Simplon.co 2019

¹¹ Programmes d'entraînement

Actualité de la finance verte et durable

PRI in Person

La conférence annuelle des signataires des Principes pour l'[Investissement Responsable](#) (PRI) s'est tenue à Paris du 10 au 12 septembre 2019 et a accueilli près de 1 800 professionnels de l'investissement. L'évènement a mis à l'honneur le thème de « l'investissement responsable dans une période de transition écologique et sociale urgente ». Il a été inauguré par un message du Président de la République

française incitant les investisseurs à prendre des mesures face au changement climatique et à la nécessité de préserver la biodiversité. Les signataires des PRI y ont répondu : 230 investisseurs, représentant 16 200 Md€ de dollars d'actifs sous gestion, ont signé la [déclaration des investisseurs sur l'Amazonie](#) qui demande aux entreprises de prendre des mesures urgentes face aux incendies dévastateurs en Amazonie, résultant

en partie de la déforestation massive dans la région. Philippe Zaouati, le Directeur Général de Mirova, a [clôturé l'évènement par un discours](#) appelant à réfléchir sur le rôle des investisseurs et actionnaires dans la construction d'un capitalisme qui intégrerait en son cœur les enjeux du développement durable.



Semaine climat et sommet climat de l'ONU à New York

Malgré les appels répétés du Secrétaire Général de l'ONU Antonio Guterres et la mobilisation de la société civile pour répondre à l'urgence climatique, peu d'états ont choisi d'annoncer de nouveaux engagements lors de la semaine climat. On retiendra tout de même l'engagement de l'Allemagne d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. La France avait pris ce même engagement au printemps. Par ailleurs, la Russie a enfin ratifié l'accord de Paris. En parallèle des discussions entre états, cette semaine climat a donné lieu à plusieurs annonces intéressantes du côté du secteur privé. On notera par exemple l'engagement des fonds de retraite danois à investir 50 Md\$ supplémentaires dans les solutions vertes d'ici 2030, le lancement

d'une alliance d'investisseurs institutionnels (« Asset Owner Alliance ») représentant 2 400 Md\$ à rendre leurs portefeuilles neutres en carbone d'ici 2050 ; l'annonce par les banques de soumettre 2 900 Md\$ d'actifs à des tests climat ou encore 87 entreprises annonçant des plans de réduction d'émissions en ligne avec l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 degrés. Cette semaine a également été l'occasion du lancement des Principes pour des Banques Responsables ([Principles for Responsible Banking](#)) sous l'égide de l'[UNEP FI](#)¹². Natixis fait partie des premières banques signataires parmi 28 et a annoncé lors de cette même semaine le lancement de son « [Green weighting factor](#) » interne pour aligner ses financements sur l'accord de Paris.



Création des commissions AMF et ACPR et d'un observatoire au sein de Finance for Tomorrow pour suivre les engagements environnementaux du secteur financier français

La déclaration de la place financière de Paris en juillet dernier, qui portait en particulier sur l'atteinte de la neutralité carbone et la mise en œuvre de « stratégies charbon individuelles » à partir de 2020, a été complétée par la décision de créer deux commissions, au sein de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Présidées respectivement par

Thierry Philipponnat et Patrick de Cambourg, ces deux dispositifs ont vocation à suivre et à évaluer les engagements et avancées méthodologiques des entités de la place financière en matière de finance climat et durable. Elles émettront aussi des conseils grâce aux travaux des experts qu'elles réunissent, issus d'institutions financières mais aussi du monde académique et de la société civile.

Ces commissions s'articuleront avec la création d'un observatoire des réalisations et des actions des acteurs de la place financière de Paris en matière de finance verte et durable, doté d'un comité scientifique, sous la gouvernance conjointe des principales fédérations professionnelles (AFG, FBF, FFA, France Invest) et de Finance For Tomorrow.

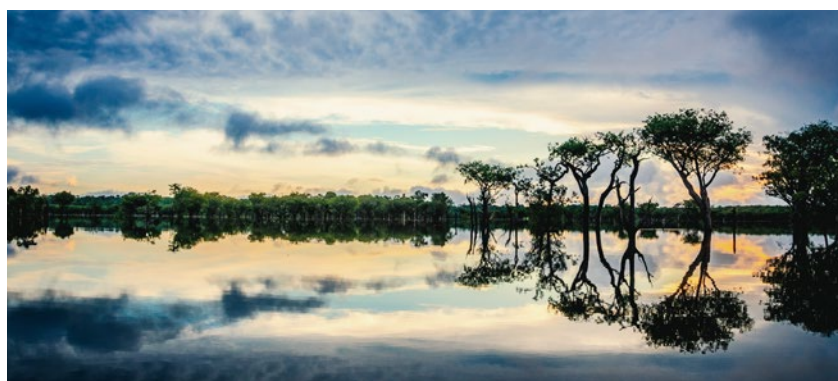
FOCUS Amazonie, mais pas seulement : face à la déforestation, Mirova s'engage



Alors que les incendies massifs en Amazonie ont tristement occupé l'actualité en septembre dernier, Mirova s'est associée à une [déclaration d'investisseurs](#) demandant aux entreprises de renforcer leurs engagements en matière de lutte contre la déforestation. Cette coalition, coordonnée par l'ONG CERES¹³ et les Principes pour l'[Investissement Responsable](#), a réuni 230 investisseurs représentant 16,2 trillions de dollars.

Cette actualité remet en lumière le rôle clé des forêts non seulement dans la lutte contre le changement climatique, mais également dans la préservation de la biodiversité et la fourniture de services écosystémiques.

Alors que les rapports du GIEC¹⁴ estiment que la déforestation contribue à plus de 13 % des [émissions de gaz à effet de serre mondiales](#), des écosystèmes sains peuvent dans le même temps fournir 37 % des mesures d'atténuation nécessaires pour limiter la hausse de la température mondiale, comme l'a récemment souligné le Secrétaire Général des Nations Unies [Antonio Guterres](#). La déforestation, en détruisant les habitats de nombreuses espèces animales, est également l'une des causes principales de perte de biodiversité.



L'agriculture et l'élevage sont aujourd'hui, avec la production de bois et de ses produits dérivés, l'une des principales sources de déforestation. L'huile de palme ou encore le soja ou le cacao arrivant en tête des produits agricoles les plus à risque de déforestation.

Pour les entreprises impliquées dans ces chaînes de production, Mirova a développé des critères stricts en matière de performance environnementale et sociale. Par exemple, pour les sociétés productrices d'huile de palme, Mirova a depuis 2014 adopté une position stricte en matière d'éligibilité, celle-ci étant conditionnée au respect de plusieurs critères, dont l'adhésion à la RSPO (table ronde sur l'huile de palme responsable) et certification de la totalité de la production, ainsi qu'un engagement plus large en

matière de non-déforestation et de protection des tourbières de la part des sociétés. Pour les sociétés plus en aval de la chaîne de valeur agricole, la déforestation est un sujet plus indirect, mais fait partie des enjeux majeurs analysés. L'exigence de traçabilité et de durabilité de l'approvisionnement constitue un axe d'engagement important avec les entreprises de ces secteurs.

Plus largement, nous visons à orienter nos investissements vers des entreprises qui adoptent des pratiques permettant de lutter contre la déforestation, comme la réduction des déchets alimentaires, l'augmentation des intrants recyclés (dans les produits du bois notamment) ou encore l'agriculture biologique.

13 Coalition pour des économies respectueuses de l'environnement

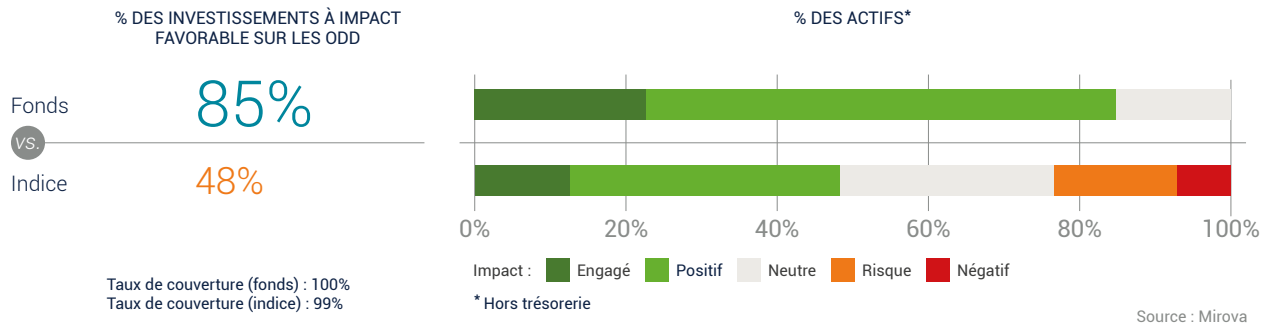
14 Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

Mirova Actions consolidé

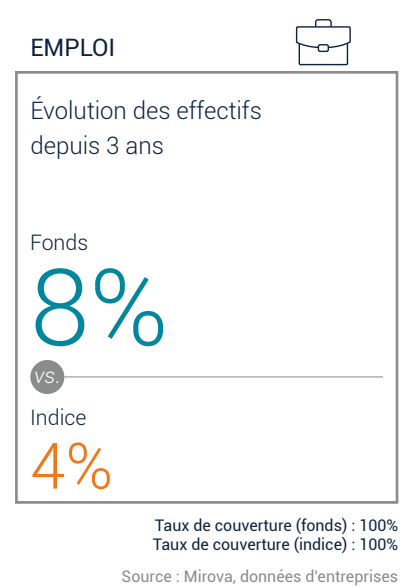
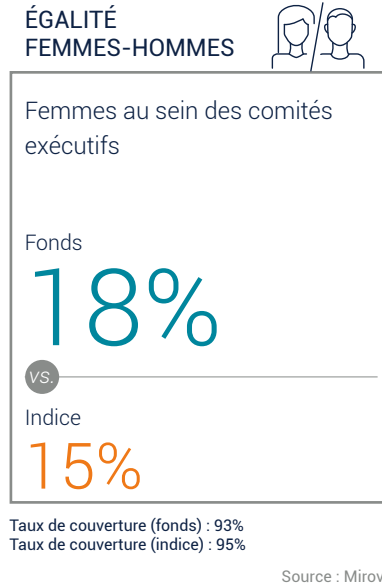
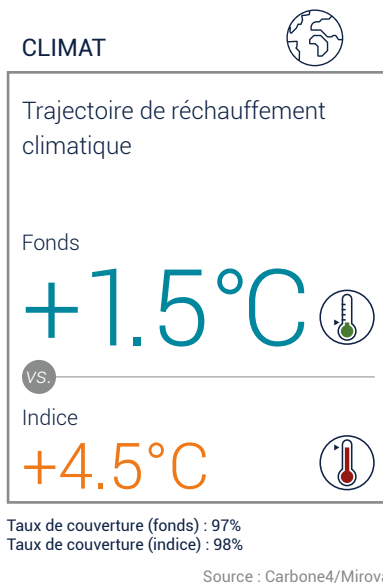
31/10/2019 – Index: MSCI Europe

Les données se rapportent à l'ensemble des investissements en actions gérés par Mirova et Mirova US

Contribution aux OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



Principaux indicateurs d'impact



Cartographie de l'impact sur les ODD



ODD correspondant



*Poids des actifs gérés évalués en positif ou en engagé, hors trésorerie

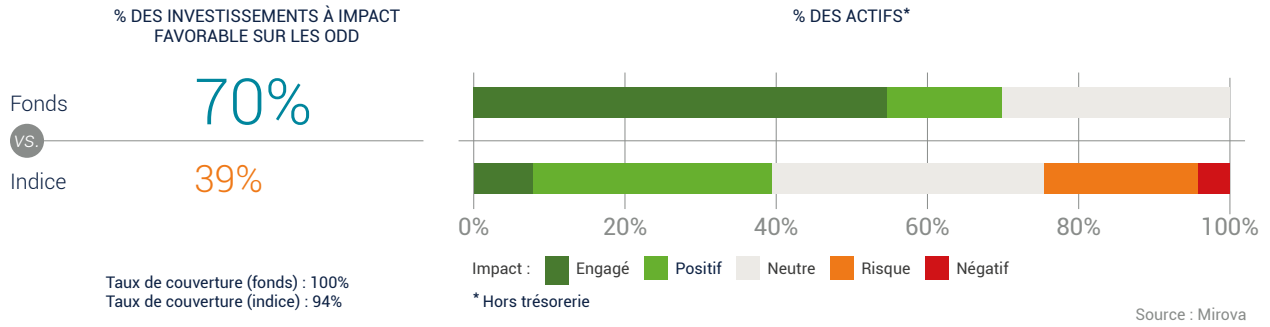
Source : Mirova

Mirova Taux consolidé

31/10/2019 – Indice : Barclays Euro Aggregate Corporate

Les données se rapportent à l'ensemble des investissements en obligations gérés par Mirova

Contribution aux OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



Principaux indicateurs d'impact

CLIMAT



Trajectoire de réchauffement climatique

Fonds

+1.5°C

vs.

Indice

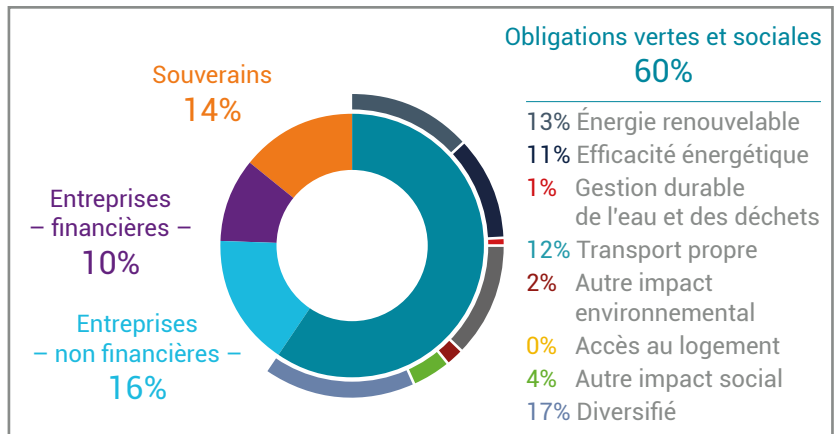
+4°C

Taux de couverture (fonds) : 49%

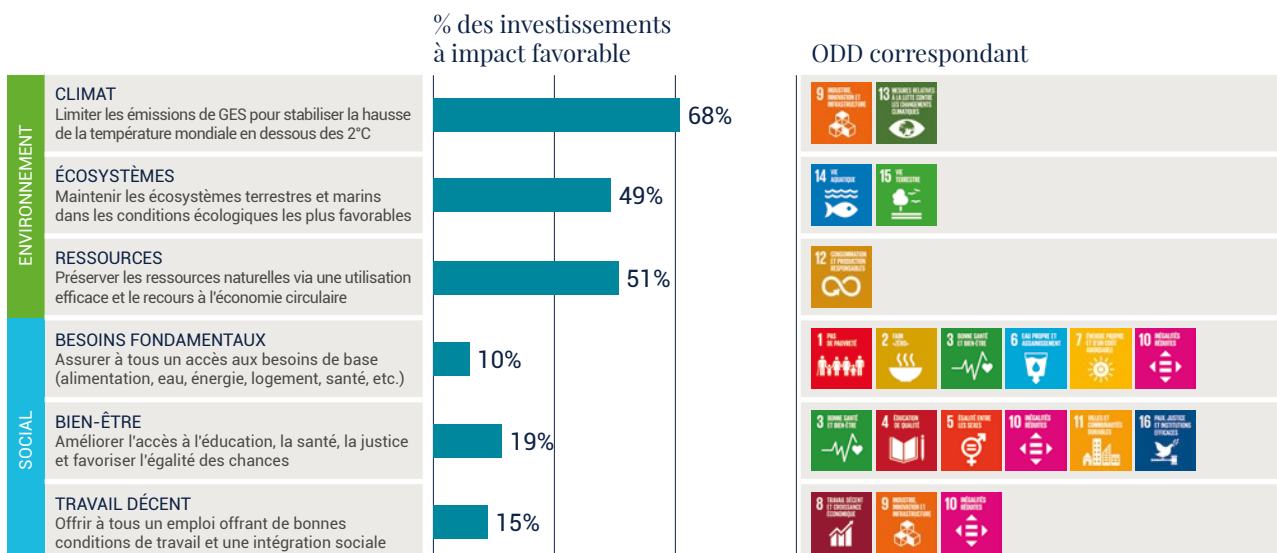
Taux de couverture (indice) : 85%

Source : Carbone4/Mirova

OBLIGATIONS VERTES ET SOCIALES



Cartographie de l'impact sur les ODD



Novembre 2019
Achévé de rédiger le 5 novembre 2019

Ont participé à ce numéro :

David Belloc	Cross Asset Portfolio Manager
Zineb Bennani	Equity Portfolio Manager and Leader Equity
Hélène Champollion-Morel	Head of Communication
Laurène Chenevat	Policy and advocacy Officer
Mathilde Dufour	Co-Head of Responsible Investment Research
Emmanuel Gautier	Portfolio Manager - Impact Investing
Hervé Guez	CIO Equity & Fixed Income
Fabien Leonhardt	Portfolio Manager
Clemence Peyraud	Product Specialist
Bertrand Rocher	Fixed Income Portfolio and Senior Credit Analyst
Nelson Ribeirinho	Senior Credit Analyst
Ladislav Smia	Co-Head of Responsible Investment Research

MIROVA
Société de gestion de portefeuille – Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 – Agrément AMF n°GP 02-014
59, Avenue Pierre Mendes France – 75013 Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
Société anonyme
RCS Paris 453 952 681
43, Avenue Pierre Mendes France – 75013 Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL
Société de gestion de portefeuille – Société Anonyme
RCS Paris 329450738 Agrément AMF n°GP 90-009
43, Avenue Pierre Mendes France – 75013 Paris

MENTIONS LÉGALES

Ces informations sont destinées à une clientèle professionnelle et non professionnelles au sens de la directive MIF.

Ce Document et son contenu sont fournis à titre d'information et ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts de fonds émises ou à émettre par la société de gestion Mirova. Les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique du destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce Document et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de consulter le règlement du Fonds et de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de l'investissement qui vous est présenté avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de cet investissement afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.

Ce Document est un document non contractuel à caractère purement informatif. Il est strictement confidentiel et les informations qu'il contient sont la propriété de Mirova. Il ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable et écrit de Mirova. De même, toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'accord préalable et écrit de Mirova. La distribution, possession ou la remise de ce Document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce Document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

L'information contenue dans ce Document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce Document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce Document ou toute autre information fournie en rapport avec le Fonds. Aussi, Mirova n'assume aucune responsabilité pour toutes les informations, quelle qu'en soit la forme, contenues, mentionnées ou induites, dans ce Document ou en cas d'éventuelles omissions. Toutes les informations financières notamment sur les prix, marges ou rentabilités sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Mirova, ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence, les fonds qu'elle gère ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce Document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Un affilié de



NATIXIS
INVESTMENT MANAGERS

MENTIONS LÉGALES

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou non Professionnels ou Investisseurs Qualifiés ou non Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

En France : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Au Luxembourg et en Belgique : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

En Suisse : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.